
Erratum

Gouvernement du Québec

Décret 651-2014, 2 juillet 2014

CONCERNANT l'approbation de l'Entente Canada-Québec concernant le projet de biométhanisation et de compostage de la Ville de Longueuil dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 23 juillet 2014, 146^e année, numéro 30, page 2669.

À la page 2669, on aurait dû lire : « Décret 651-2014, 3 juillet » au lieu de « Décret 651-2014, 2 juillet 2014 ».

61940

Gouvernement du Québec

Décret 652-2014, 2 juillet 2014

CONCERNANT l'approbation de l'Entente Canada-Québec concernant le projet de biométhanisation de la Ville de Québec dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 23 juillet 2014, 146^e année, numéro 30, page 2670.

À la page 2670, on aurait dû lire : « Décret 652-2014, 3 juillet » au lieu de « Décret 652-2014, 2 juillet 2014 ».

61941